

Madame Laëtitia Médard
Adjointe au Maire,
Déléguée à la Petite enfance
Groupe Communiste

Le 18 janvier 2015

Téléphone : 02.23.62.13.80
Télécopie : 02.23.62.13.89

l.medard@ville-rennes.fr
<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil Municipal du 18 janvier 2015

—

Intervention de Laëtitia Médard **Débat d'orientations budgétaires 2016**

Madame la Maire,
Cher(e)s collègues,

Ce deuxième débat d'orientations budgétaires du mandat s'inscrit dans la continuité du précédent.

Continuité car, collectivement, la majorité s'engage à mettre en œuvre son programme municipal marqué une nouvelle fois par un fort niveau d'investissement.

Continuité également car les conditions dans lesquelles s'élabore ce budget n'ont absolument pas changé. La contribution de la ville au redressement des comptes publics s'élèvent à 5,7 Millions d'euros pour 2016, autant qu'en 2015.

Nous persistons à nous opposer à la baisse des dotations aux collectivités qui constitue une forme de renoncement à promouvoir des politiques publiques et que nous considérons comme une erreur économique.

Une ineptie économique car l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques a précisé que cette baisse de 11 Milliards d'euros sur trois ans correspond à une perte de recettes de l'État de 0,26 point. In fine, l'État n'économisera que la moitié des 11 Milliards d'euros. Les premiers éléments des conséquences de la baisse des dotations montrent également le risque d'un effondrement de l'autofinancement des collectivités, de très fortes conséquences sur l'investissement et inévitablement sur la création d'emplois.

Pour répondre aux défis du présent et de l'avenir comme le soutien aux populations les plus fragiles, la réussite éducative pour tous ou encore la transition écologique pour ne prendre que ces exemples, nous avons au contraire besoin de mobiliser de nouvelles ressources.

Ceci nécessite de mettre un terme à de scandaleuses niches fiscales comme le CICE et d'engager une ambitieuse réforme fiscale ayant pour fil conducteur la taxation des actifs financiers des entreprises. Effectivement, avec un taux de 0.5%, celle-ci générerait entre 25 et 30 milliards d'Euros de recettes nouvelles comme l'ont répété les parlementaires communistes !

Concernant plus particulièrement Rennes et l'élaboration de son budget 2016, les équilibres ont été relativement préservés au regard de sa bonne gestion financière.

Nous appliquons notre programme : saison des dimanches, réalisation du bassin nordique à Bréquigny, Parc National urbain des Prairies Saint Martin, requalifications et revitalisations dans des quartiers comme Le Blosne ou Maurepas... nous allons même au-delà de ce programme avec la transformation du bâtiment Pasteur qui inclura une école.

Des équilibres certes préservés mais des contraintes budgétaires réelles qui impliquent une stabilité des subventions versées aux associations (hors CCAS), une évolution limitée de la masse salariale de 1,7% avec une stabilité des effectifs. Nous ne pouvons nous en satisfaire.

Ces 5,7 Millions d'euros perdus auraient été utiles par exemple pour accélérer la rénovation de notre patrimoine scolaire et sportif, amplifier la mise en accessibilité des bâtiments, etc.

La baisse continue des dotations versées à la Ville associée à une réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement qui lui serait défavorable nous interroge beaucoup sur la soutenabilité de telles orientations quand l'on sollicite plus de politiques publiques, plus d'égalité, plus de justice sociale, etc.

À la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Président de la République a déclaré : « le pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité ».

Mais, la nécessaire mobilisation des forces de sécurité ne doit pas faire oublier les autres défis auxquels notre société est confrontée. Notre société ne peut laisser croître les inégalités. Il faut aussi investir dans l'éducation et la culture, qui fournissent les clés de l'émancipation dans une société qui se doit d'être plus juste.

C'est donc un véritable « pacte social » qu'il s'agit de mettre en œuvre, et notamment avec les collectivités locales, et ce pacte social doit lui aussi l'emporter sur le pacte de stabilité.